



L'IMPROPTU

Organe Républicain
Des Iles SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

ABONNEMENTS :		
Saint-Pierre — Un an.....	12 f. 00	
— Six mois	6 . 00	

Outre-Mer — Un an..... 15 . 00

N° 48
Administration Rue Jacques-Cartier

INSERTIONS :		
La ligne.....	0	30
Réclames	0	50
Faits divers.....	1 , e)	

Distributions DES PRIX

Toute la semaine s'est passée en distributions de prix dans les différentes écoles du chef-lieu,

Ces solennités, qui font la joie des enfants, ont été présidées par monsieur le Gouverneur entouré de ses principaux fonctionnaires.

Une seule distribution des prix s'est effectuée dans la salle des fêtes, c'est celle offerte aux élèves du pensionnat. Nous n'admettons pas cette distinction faite entre les élèves de cet établissement et ceux des écoles communales.

Quand on a charge de présider aux destinées municipales et mission, comme élu du peuple, d'amoindrir la différence de niveau des situations sociales, surtout quand l'on a affaire à la population enfantine pour laquelle tout est impression et souvenir, on ne commet pas ainsi de telles gaffes et de telles maladresses ; on ne froisse pas les braves mères de famille en leur faisant sentir maladroïtement qu'il doit y avoir une dif-

férence marquée entre les demoiselles du pensionnat et les filles des écoles communales. Quand on est sorti du peuple, comme nous le sommes tous, on ne fait pas de ces distinctions bêtes qui choquent et froissent les parents comme les enfants,

Aussi, l'audition musicale et déclamatoire des élèves du pensionnat a été parfaite, tandis qu'elle a été détestable pour les élèves des écoles communales par suite du mauvais acoustique de la salle du Rinck, qui, malgré ses grandes dimensions, n'offre aucune sonorité, tout en étant très-fatigante pour les enfants qui chantent ou qui parlent, et qui ne peuvent parvenir à se faire entendre malgré tous leurs efforts. Il est vrai de dire que ces considérations artistiques ne préoccupent guère la municipalité actuelle qui se contenterait volontiers et mieux d'un bon effet de grosse caisse et de cymbales d'une réclame de foire, que d'un solo de voix ou d'instruments mélodieux.

Pour la distribution des prix aux écoles de garçons on a fait prévaloir une considération prépondérante de gros sous à récolter auprès d'une affluence plus considérable de gens

payants à la soirée récréative de la veille profitant des frais de décors faits par la ville. Comme on le voit, il n'y a personne d'insensible ni même d'indifférent au plaisir d'encaisser une recette fructueuse, dont l'emploi est destiné sans doute à améliorer le matériel enseignant propre à développer les connaissances utiles à la jeunesse dans les sciences et dans les arts.

Au moins cette année, il n'y a pas eu d'incident au sujet de la préséance prépondérante qui revient au représentant de la population, à laquelle on doit toujours faire honneur dans la personne de son maire, lequel s'est placé là où l'on a bien voulu lui laisser un siège libre et vacant. Peut-être le maire actuel croit-il qu'il a la faculté de se râver au 5^{me} ou 6^{me} rang pensant que c'est pour son compte personnel qu'il a droit à tous ces honneurs ; ignorera-t-il que dans un état démocratique comme le nôtre, le représentant de la masse des citoyens passe avant les officiers et les fonctionnaires dans les cérémonies de distribution de prix et de réception des grands personnages de l'Etat.

Nous ne parlerons pas du discours



du gouverneur et du maire pour la bonne raison que nous n'avons pu en saisir un traître mot. Le journal officiel de samedi nous permettra sans doute de combler cette lacune de notre compte rendu et d'apprécier à leur valeur les conseils d'instruction et de bonne éducation donnés par le maire à ses jeunes concitoyens.

Nombreux travaux

suite

Quais nouveaux. — On parle aussi de la réfection de nouveaux quais soit en face de la rue de Sèze, soit en face de la cale du commerce, soit en agrandissant le Dock existant en face de la rue du Parachois. Ce sont là de nouvelles grosses dépenses qui caudrent mal avec la diminution des échanges commerciaux de la colonie avec ses voisins. Tout le monde est en effet d'accord pour reconnaître que depuis le Bait Biel et les négociations avantageuses de M. Féry, le commerce d'importation comme celui d'exportation a beaucoup diminué. Si dans le temps de la prospérité de Saint-Pierre les quais actuels étaient suffisants, pourquoi ne le seraient-ils plus au temps de son déclin commercial ?

Les quais actuels comptent de 9 à dix places de navires ordinaires en premier rang ; est-ce souvent que l'on voit ce nombre de bâtiments décharger en même temps. Avant d'en construire de nouveaux, il serait très-urgent de réparer et de consolider ceux que nous possédons.

Port de Miquelon. — Un autre projet serait d'établir un port d'abri

et des quais sans doute à Miquelon et d'essayer de ressusciter cette ancienne localité de ces cendres. Il n'est cependant pas à supposer que ceux qui ont créé des établissements importants sur Saint-Pierre s'en aillent les transplanter à Miquelon, qui n'a d'autres attraits que d'offrir une étendue de terrain de beaucoup plus considérable et peut être plus approprié à la culture maraîchère et fourragère. Mais au point de vue commercial, cette transformation n'est d'aucun autre intérêt que comme port d'abri pour y relâcher avec plus de sécurité et pour y faire hiverner des goélettes. Dieu sait les sommes qu'il faudrait dépenser, même pour arriver qu'à ce maigre résultat. Mieux vaudrait encore dépenser ces mêmes sommes à Saint-Pierre pour en faire un port passable, que d'aller en engloutir même une partie à Miquelon pour n'aboutir qu'à deux ports médiocres, dont l'un serait tait presque dans le désert.

Alcoolisme

Personne plus que nous n'est partisan de combattre l'alcoolisme partout où il se trouve et surtout au sein de nos équipages.

Nous trouvons donc que le commandant Henrique a cédé à une bonne inspiration en en faisant saisir la chambre de commerce.

Si nous sommes partisans de combattre l'alcoolisme, il faut tout au moins se mettre d'accord sur les moyens à employer et qu'ils soient efficaces et pratiques.

A notre point de vue, c'est à tort

que l'on voudrait faire à l'armement local de Saint-Pierre une réputation alcoolique plus accentuée que partout ailleurs.

Si, au sujet de cette question, nous avons une critique à faire c'est que l'on se soit adressé plutôt à Saint-Pierre d'abord qu'aux ports de Granville, de Saint-Malo, de Fécamp et Paimpol, qui arment dans des conditions beaucoup plus importantes, mais aussi beaucoup plus favorables au développement de l'alcoolisme. Ce que nous avançons, nous sommes en mesure de le prouver avec certitude de ne pas être contredits :

En France, à aucun point de vue la consommation n'est limitée : c'est à dire que chaque armateur embarque sur son navire, sur ses navires s'il en a plusieurs, la quantité d'alcool qui lui plaît sous le nom de provision de bord ; c'était même dans le temps le moyen le plus employé pour introduire l'alcool en fraude et en franchise à Saint-Pierre.

Non seulement en France on ne limite pas la quantité d'alcool à embarquer sur chaque navire, mais cet alcool considéré comme destiné à l'exportation est exempt du droit de consommation. Malgré la sollicitude gouvernementale les estomacs de nos matelots sont considérés comme des ports étrangers où la fraude et les ravages de l'alcoolisme peuvent se donner libre cours. De cette faveur, ou de cette tolérance, qui nous est refusée en qualité de colons, il résulte ce grave inconvénient fort préjudiciable au mal que l'on veut combattre, c'est que tous les armateurs métropolitains approvisionnent leurs navires d'alcool étranger que l'on sait bien inférieur au nôtre et plus nuisible à la santé des équipages.



Il en est de même des cidres et des vins, toute de cette exécrable, que nous qualifions de parfaite puisque nous avons les mêmes charges, nous sommes obligés d'approvisionner nos goélettes de vins français, et de bière de spruce surtout; tandis que les navires ont une consommation de ces gros vins étrangers très alcoolisés, tellement chargés de matières colorantes que les futailles en sont imprégnées au point de ne pouvoir les débarrasser après plusieurs incages.

Après cet exposé de la situation respective des deux armements, était-ce bien à Saint Pierre qu'il fallait s'adresser tout d'abord pour jeter les bases d'une réforme aussi radicale que celle proposée ou demandée? Nous sommes des adversaires, des ennemis même, de l'alcoolisme mais nous ne sommes pas encore des buveurs d'eau à outrance.

Nous estimons au contraire que le métier de la pêche, joint à la dureté de notre climat froid et brumeux, est excessivement fatigant, et qu'il faut une grande endurance pour pouvoir le supporter. Il faut bien se figurer que ces hommes sont faits comme nous, qu'après un sommeil de plomb sur la dure il leur est bien pénible de se réveiller par une nuit glaciale de printemps pour se mettre aussitôt au travail; il faut un réconfortant, un stimulant quelconque pour débarrasser le corps et les membres de cet engourdissement général qui saisit le plus vaillant comme le plus faible. Et comment font les Anglais et les Américains? disent les partisans de la suppression? il n'y a pas de comparaison possible; chez eux la tempérance absolue est de rigueur et de plus ils

sont d'un tempérament excessivement nerveux, l'alcool les rendrait fous, et leur manière de faire le métier de la pêche est bien moins dur, le confortable existe chez eux par habitude et par propétét.

Chez nous on ne trouve même pas de cuisiniers pour les longs-courriers, à plus forte raison pour nos navires pêcheurs, sans parler de ce qu'il oblige réglementaire d'embarquer un mousse par navire pour l'habiter à la navigation.

Certainement il y a quelque chose à faire mais ce quelque chose ne peut sortir de l'initiative privée, et par les priviléges accordés à l'armement métropolitain dans l'exonération du droit de consommation, nous voyons que le gouvernement est le premier par crainte d'impopularité. (et il a cela de commun avec le clergé qui s'oublie dans des cajoleries qui flattent et ne corrige pas), à se désintéresser d'une question qui tranchée partiellement pourrait avoir un préjudice beaucoup plus appréciable qu'on ne le croit pour l'armement local, qui donne déjà l'exemple salutaire de la bière de spruce en abondance et à discrédition.

Nous insérons sur la demande qui nous est adressée la réclamation ci-après:

RECLAMATION

C'est sans doute par erreur que le frère de la seconde classe sous l'ordre du frère directeur a donné au jeune G... le prix d'honneur, prix qui revenait au jeune D.... Dans les compositions ils étaient à peu près de la même force mais dans le concours pour changer de classe le jeu-

ne D... arrivait le premier avec 20 points de plus que les autres élèves, tandis que l'élève G... avait la 10^{me} place il avait donc 9 élèves plus savants que lui.

Tous les enfants de la classe disaient c'est D..., qui aura le prix d'honneur c'est à lui qu'il revient et il est bien rare que les enfants se trompent ils savent parfaitement à qui le mérite. Déappointment sur toute la ligne prix décerné à G...

Erreur sans doute volontaire si on vient à penser 1^e que le jeune G... surnommé le Toutou du frère et que son père est un fonctionnaire, que l'on avait tout intérêt à garder les enfants des fonctionnaires à l'école des frères protestant de cette façon contre l'école laïque et 2^e que D... était un orphelin de peu d'importance.

Seulement comme il a deux frères voilà trois élèves qui seront portés les premiers sur la liste des élèves laïques.

• CHEMOA KAFÉCHAT

A VENDRE



LA GOËLETTE

M A R I E

avec son armement de pêche et ses agrés et apparaux, etc.
S'adresser à M. GLORGES, armateur

Le Gérant, A. LMOINE



ANNONCES

A VENDR

Une maison avec terrain mesurant 3924 mètres car. /s située à savoyard borné au Nord par la route et au sud par l'étang.

Facilité de paiement
S'adresser madame Veuve Georget

FABRIQUE NATIONALE
D'ARMES DE GUERRE

BICYCLES & AUTOMOBILE
de HERSTAL LIEGE

Belgique

Bicyclettes à chaînes et chainlo
• choix pour homme dame et gar-
çons une des marques les plus
répandues en France et en Europe,
remarquables par leur solidité, élé-
gance et prix.

A Vendre

Pour tous renseignements s'a-
dresser à

A. DAUPHIN

THE WESTERN STAR

JOURNAL

paraissant 2 fois par semaine
donnant des nouvelles de la Côte
de Terre-Neuve fréquentée par nos
pecheurs et relatant des annonces
commerciales qui peuvent avoir
leur utilité à être consultées.

ABONNEMENT :

Pour une année 10 fr. 80

S'adresser à

M. MARCH, Éditeur.

BAY OF ISLANDS,
(Newfoundland).

A VENDRE

Une machine à coudre en bon état
et d'autres différents objets

S'adresser à Mme Ve Jean Lafargue

A Vendre Seize actions du SLIP

S'adresser au bureau du Journal.

A Vendre de gré à gré.

Une propriété située rue des Mi-
quelonnais, près du Calvaire, ayant
vue sur la mer et comprenant :

Maison d'habitation composée de
5 chambres à coucher,
cuisine,
salle à manger,
salon,
grenier,
appentis,
poulailler,
cabinets de latr
ines,
citerne et 2 caves,
deux cours
et un jardin.

Grande facilité de paiement.

S'adresser pour traiter à
M. EON, négociant.

Saint Pierre. — Imp. A. LEMOINE